des écossaises, de Gevaert. Pour être justes, disons que toutes les sociétés tant régionales que locales ont rivalisé de talent.

Ce festival a fini fort tard dans la soirée.

Les Kermesses

Les kermesses de St-Sauveur et St-Maurice ont apporté un appoint très appréciable à la fête. Les tourtebattes et les chevaux de bois ont fait florès et la foule n'a cessé de se presser nombreuse autour des baraques de pommes de terre frites. Les forains ont dû sûrement faire de bonnes recettes.

Les bals populaires

Une nuit fort belle ayant succédé à cette journée ensoleillée, les bals populaires ont bénéficié de cette température printanière. On connaît trop l'enthousiasme de notre population ouvrière pour ces sauteries en plein air pour ne pas se rendre compte du succès obtenu par les bals de la rue St-Sauveur, du Molinel, de la place des Buisses.

Il était bien matin quand les derniers danseurs quittaient à regret ces festivités de la danse où chacun s'était consciencieusement trémoussé à jambes que veux-tu.

Journée du lundi 30 mai

A dix heures 1½ du matin, au siège du comité rue Lottin, mise en étui des billets pour le tirage des primes.

A cinq heures du soir, au siège du comité, tirage des primes.

A sept heures du soir concert par les musiques de la ville, square Ruault, rue de Fives, du Vieux-Faubourg et place Jacquart.

GRAND INCENDIE rue de la Digue

Hier vers deux heures du matin un incendie s'est déclaré chez M. Salomon, dit Chevalier, à l'angle de la rue de la Digue et du boulevard Vauban. Le bâtiment comprend un hall immense comme rez-de-chaussée, et un étage dans lequel se trouvent les voitures neuves et celles en réparation.

Derrière le magasin sont les ateliers où se trouvait une quantité assez considérable de bois de fabrication, qui n'ont été que légèrement atteints.

L'alarme

Vers trois heures du matin, alors que M. Salomon avait comme d'habitude fait une inspection de ses magasins, après un dîner de famille auquel assistait son gendre, M. Gaudier, le nouvel agrégé de médecine dont nous avons signalé le succès, un passant, allumeur de gaz, connu sous le surnom de Bec-Auer, s'aperçut que de la fumée et des flammes sortaient du magasin. Il donna l'alarme dans le quartier et bientôt les pompiers furent prévenus.

Avant leur arrivée, la caisse et les livres qu'elle contenait avait été sauvés. Déjà tout l'établissement, une construction assez légère et contenant des matières essentiellement inflammables était en feu, et quand arriva la pompe à vapeur de la rue Malus, il ne restait plus qu'à protéger la maison d'habitation adjacente au magasin et qui était sérieusement menacée.

On parvint quand même à localiser le sinistre aux ateliers et magasins.

Les causes

Il serait bien difficile dès à présent de préciser l'endroit où le sinistre a pris naissance. Mais il est permis de supposer que l'incendie est dû à un vice de construction de la cheminée qui alimente d'air le foyer de ferrage, ou bien qu'une étincelle a dû jaillir du foyer et couver pendant plusieurs heures.

Toujours est-il que le plancher du premier étage, où croit-on s'est déclaré l'incendie, s'effondrait en peu d'instants, envoyant dans l'air de véritables fusées de brindilles enflammées provenant des voitures en magasin.

Les secours

Outre la pompe à vapeur, tous les postes de pompiers de Lille étaient arrivés sur les lieux. La compagnie de piquet du 43e de ligne suivait les pompiers à peu de distance et les hommes se sont prodigués dans le combat du sinistre, avec une abnégation digne d'éloges.

Le service d'ordre

Outre le commissaire du quartier, des agents de police étaient venus nombreux pour organiser le service d'ordre, aidés en cela par la gendarmerie, sous le commandement du capitaine Bagard.

Se trouvaient également sur les lieux les chefs de corps et la plupart des officiers supérieurs de la garnison.

Les dégâts

M. Salomon n'a pas encore estimé les pertes que lui cause cet incendie, mais les dégâts peuvent être évalués à environ 120,000 francs couverts par une assurance.

Cycles *Whitworth* TURBELIN, 89, *Bd Liberté*. Manège Privé pour Dames. Professeurs Choisis.

Les dangers des armes à feu

Un enfant blessé

Hier vers onze heures 1½ du matin, un jeune garçon de quinze ans, Fernand Smedt, vernisseur, rue Malsence et habitant chez ses parents, cité Lys, avait placé sur une armoire un revolver chargé à plombs. Un enfant du même quartier, Jules Dem, s'approcha et se mit à manipuler le revolver. Le coup partit soudain et l'enfant fut atteint à l'avant-bras gauche. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Bécour, Jules Dem a été transporté à l'hôpital St-Sauveur. Sa blessure n'est pas grave.

LE NORD

DOUAI

Samedi, à 5 heures du soir, ont eu lieu, en cette ville, les funérailles de M. Eusèbe Simon, treillagiste, décédé à l'âge de 33 ans, membre titulaire de la Société des Sauveteurs du Nord.

La Compagnie des Sapeurs-pompiers de Douai, dont le défunt était caporal, escortait le cercueil.

Une délégation de 30 membres des Sauveteurs du Nord, conduite par son Vice-Président, M. Hector Simon et M. E. Lobaut, Vice-trésorier, conduisait le brave sauveteur à sa dernière demeure, avec le drapeau et la couronne réglementaire.

Au cimetière, M. Hector Simon prononça d'une voix vibrante et émue les paroles suivantes :

Messieurs,

S'il est un devoir bien douloureux et bien pénible à remplir, c'est celui qui nous incombe — trop souvent malheureusement — quand il s'agit, comme aujourd'hui, d'apporter à un bon collègue, le suprême et dernier adieu.

C'est au nom de la grande Société des Sauveteurs du Nord, que je prends la parole, sur cette tombe, si prématurément ouverte, car c'est à la fleur de l'âge, que la mort moissonne notre dévoué camarade, Eusèbe Simon, qu'une cruelle maladie enlève à l'affection des siens et qui disparaît de nos rangs, beaucoup trop tôt.

Eusèbe Simon était entré aux Sauveteurs, le 20 août 1896; il s'honorait de faire partie de cette phalange héroïque, qu'une voix plus autorisée que la mienne a qualifiée de « bataillon d'élite des honnêtes gens » : titre dont nous sommes fiers ; et nous disons que par ce siècle, où le « Veau d'or » est en honneur, il est réconfortant de savoir qu'il est encore de braves cœurs, et ils sont légion, qui ont pour devise : « Tout pour l'honneur, rien pour l'argent ».

1° Le sauveteur ne se vend pas ; il obéit à son cœur, il donne même sa vie pour son semblable.

Tel fut notre cher défunt, qui faisait partie, comme caporal, de la compagnie des sapeurs-pompiers de Douai, qui compte tant de braves dans ses rangs.

Pour plusieurs actes de dévouement où Simon avait noblement risqué sa vie, le gouvernement de la République lui accordait, le 18 janvier 1896, sa mention honorable et le 25 novembre de la même année, lui conférait la médaille de sauvetage.

Cher collègue ! ta présence parmi nous a été de courte durée, mais ton souvenir ne périra pas ; ton nom restera gravé au livre d'or des sauveteurs du Nord de la France.

Tu disparais, emportant les regrets de tous ceux qui t'ont connu, et surtout les nôtres.

Nous adressons à ta veuve et à ta famille nos plus sympathiques condoléances. Puissions-nous apporter un soulagement à leur douleur.

Eusèbe Simon, adieu !

La nombreuse assistance, qui avait tenu à accompagner cet homme de cœur au champ du repos, s'est retirée visiblement impressionnée.

Le dimanche de Gayant. — On sait que la ville de Douai organise, avec le concours de sa compagnie de sapeurs-pompiers, pour le dimanche 3 juillet, un grand tir à la cible chinoise, réservé aux sapeurs-pompiers, ainsi qu'un festival-concert auquel prendraient part les musiques qui auraient accompagné les détachements de sapeurs-pompiers.

Les prix ont été classés de la façon suivante :

Trois prix : 300 fr.; 250 fr. et 150 aux corps de 50 hommes et au-dessus ; trois prix : 250 fr., 200 et 100 aux corps de 30 à 50 hommes ; quatre prix : 200, 150, 80 et 50 francs aux corps de moins de 30 hommes.

Prix de tenue : 1er prix, médaille de vermeil grand module ; 2e, médaille d'argent. Défilé : 1er prix, médaille de vermeil grand module ; 2e, médaille d'argent. Eloignement : 1er prix, 100 francs, 2e prix, 50 fr.

En ce qui concerne le festival, les primes pour les musiques sont ainsi fixées : 1re 250 fr., 2e, 200 fr., 3e, 150 fr., 4e, 100 fr., 5e 50 fr.

Primes à tirer au sort entre les chefs de musique: 1re prime, 100 fr., 2e, 60 fr., 3e, 40 fr.

Flers-en-Escrebieux. — *Election de deux conseillers municipaux.* — Résultats : Inscrits, 635. — Votants, 422.

Pouillaude, républicain, 54 — Deweg Paul, 202 — Davenne Louis, 126 — Lallart, 45.

Réactionnaires ; Roquoy Louis, 112 — Petit-Drumez, 109.

VALENCIENNES

Suicide. — Le nommé Maillard, âgé de 40 ans, commissionnaire, étant ivre, s'était présenté hier soir vers 5 heures 1½, au bureau de police, sollicitant sa mise au violon, très probablement pour y cuver son vin, sur un refus, s'est introduit dans l'asile de nuit en passant par la fenêtre et s'est pendu au moyen de son mouchoir attaché au verrou de la porte.

M. le docteur Manouvriez, appelé aussitôt, n'a pu que constater le décès.

Musique municipale — Concours du Havre. — Nous sommes heureux d'apprendre que nos compatriotes ont obtenu au concours du Havre contre la société de Montmartre :

2me premier prix de lecture à vue ;

1er prix d'exécution, avec félicitation du jury ;

1er prix d'honneur.

Nous félicitons vivement M. Dennoery, chef de cette belle Société, ainsi que les musiciens qui sont sous sa direction.

DUNKERQUE

ÉMOUUANT SUICIDE

Un dramatique suicide a jeté hier soir une vive émotion à Cappelle.

Vers huit heures 1½ du soir, des ouvriers travaillaient à la briqueterie qui se trouve le long du canal de Bourbourg, quand tout à coup, ils entendirent une violente détonation.

On se dirigea vers l'endroit où le bruit s'était fait entendre et on trouva un individu étendu sur le sol. Le malheureux s'était suicidé. Il tenait encore crispé dans sa main droite un revolver dont le canon était appliqué près de l'œil droit. Le désespéré s'était tiré un coup de revolver dans l'œil et la mort avait été instantanée.

On n'est pas encore fixé sur l'identité du défunt, mais on croit qu'il s'agit d'un sieur F..., âgé de 70 ans, et qu'il s'est suicidé par suite de son état de misère.

La gendarmerie s'est rendue aujourd'hui sur les lieux.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

La musique du 73e de ligne donnera un concert sur la Grand'Place aujourd'hui lundi à 4 h. 1½. En voici le programme :

1° Ouverture de Silvio Pellico, G. Wetge — 2° La Reine de Chypre, fantaisie, Halevy — 3° Farandole provençale, Chaulier — 4° Le Bal masqué, fantaisie, Verdi — 5° Perle de rosée, valse, L. Lataste.

A 7 h. 1½ du soir, au Jardin public, la société philharmonique de Poperinghe donnera un grand concert dont le programme sera vendu au profit des pauvres.

Bruay. — Avit Fauconnier, 61 ans, remblayeur à la fosse numéro 4 des mines de Bruay, étant monté sur le bord supérieur d'une berline pour saisir un balai, a glissé si malheureusement qu'il s'est fait une contusion grave au côté gauche. Il lui faudra plus d'un mois pour se rétablir.

Auchel. — A la fosse numéro 4 des mines de Marles à Rimbert-lez-Auchel, un ouvrier, Désiré Foulon, âgé de 20 ans, demeurant à Hurionville-lez-Lillers, boisait dans la voie de fond de la veine Marie Midi, à l'étage de 266 mètres quand un éboulement considérable se produisit ensevelissant complètement le malheureux ouvrier.

Il a fallu plus de 4 heures de travail acharné pour parvenir à le dégager. On a retrouvé qu'un cadavre. Foulon était mort asphyxié.

Gauchin-Legal. — Jeudi vers 5 h. 1½ du soir un briseur de grès, Valéry Desplanques, 29 ans, demeurant à Estrée-Cauchy travaillait au fond d'une carrière de pierres sise à Gauchin-Legal et appartenant à M. Emile Beaucamps lorsqu'un éboulement se produisit tout à coup, Desplanque a été blessé grièvement à l'œil droit et a eu la cuisse gauche fracturée. Il a reçu les soins de M. Caron, médecin.

Vermelles. — Samedi vers 5 h. 1½ du soir, à la fosse n° 4 des mines de Béthune, à Vermelle, quatre ouvriers avaient pris place dans un panier pour descendre au fond.

Au moment de la mise en marche, le panier, au lieu de descendre, monta jusqu'aux molettes avec une telle rapidité que le mécanicien n'eut pas le temps d'enrayer la marche. Le choc fut très violent. L'un des ouvriers, Louis Weppe, 36 ans, demeurant à Annequin, marié et père de deux anfants, a été tué net.

Les trois autres ont été plus ou moins grièvement blessés, Augustin Duprout, 33 ans, mineur et cabaretier à Vermelles, veuf avec un enfant, a été transporté chez lui dans un état alarmant.

Il n'a pas de fracture, mais on craint de graves lésions externes, car il souffre horriblement.

Emile Cucu, mineur, à Annequin, a un bras fracturé et plusieurs plaies à la tête ; Cyrille Dhallain, mineur à Cuinchy a le pied fracturé; les deux derniers ont été transportés à l'hôpital de Béthune.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités.

L'EBOULEMENT de CARVIN

Obsèques des victimes

Comme nous l'avons annoncé, l'inhumation a eu lieu hier matin dimanche.

Plus d'un millier de personnes ont suivi le cercueil de Caignet Jean-Baptiste et de Charbonnier Alexandre, malgré le peu de temps laissé pour prévenir la population.

Au cimetière, le citoyen Cordier, délégué mineur, a prononcé le discours suivant :

Citoyennes, Citoyens.

Je ne puis laisser passer cette triste cérémonie sans adresser quelques paroles d'adieu aux deux vaillants camarades que nous venons accompagner à leur dernière demeure.

Vous dire les souffrances physiques et morales qu'ont enduré ces deux braves ensevelis vivants est au-dessus de notre imagination.

Ils venaient tout joyeux de quitter leur famille, et à peine arrivés au travail un terrible éboulement vient les atteindre et comme si ce n'était assez, la fatalité voulant s'acharner sur sa proie, d'autres éboulements succèdent au premier.

Le récit fait par Edouard Fougnie est des plus émouvants : lui, se trouvait à l'entrée, jeté là par un bois au-delà de l'éboulement, pris entre les blocs de pierre et de charbon, se croyant perdu à tout jamais. Il entendit, pendant un certain temps, les appels désespérés de ses camarades, puis le silence : leurs voix s'éteignaient sous de nouveaux éboulements.

Pouvons-nous nous imaginer un plus horrible tableau !

Est-il besoin de vous rappeler aussi par quelles angoisses de toutes sortes ont passé tous ceux qui de près et de loin ont assisté aux recherches des corps des deux malheureux.

Hommage soit rendu à ces braves ouvriers et employés qui, au péril de leur vie, au milieu de mille dangers, ont lutté contre l'éboulement et ne parvenant pas malgré leurs efforts à arracher à la terre ceux que déjà la mort avait glacés.

Nous disons merci aussi aux représentants autorisés de la Cie qui ont en cette circonstance accompli leur devoir : nous sommes persuadés qu'ils continueront, mais, ce que nous disons aussi, le point sur lequel nous insistons le plus, c'est qu'il faut savoir prévenir les accidents. Si la Cie de Carvin traverse une série noire, il faut redoubler de précautions, il faut doubler les mesures de sécurité, car il n'y a pas seulement l'intérêt pécuniaire qui doit guider, il y a la vie de centaines d'ouvriers exposés chaque jour au sort de ceux que nous pleurons à cette heure.

Je n'ai pas le droit d'abuser de cette circonstance, d'autre temps et d'autre lieu me sont réservés pour parler et agir.

Au nom de tous ceux que je représente, je dis adieu à ces deux victimes du devoir.

Adieu à Caignet J.-B., ce jeune homme plein de bonté, aimé de tous ses camarades, chéri de ses frère et sœur, adoré d'une mère qui pourra difficilement se consoler.

Adieu à Charbonnier Alexandre, ce bon père de famille qui chérissait sa femme et son enfant au point de négliger ses plaisirs pour se consacrer tout entier au foyer conjugal.

Adieu enfin à ces deux braves citoyens, à ces courageux ouvriers, qui tombés en victimes sur le champ du travail crient du fond de la tombe à ceux qui ont charge d'hommes :

Pitié pour nos frères de travail et de misère.

Une quête faite pour les familles des victimes a produit la somme de 284 francs. Merci pour elles aux bons cœurs qui spontanément savent venir en aide à l'infortune.

SAINT-OMER

Syndicat agricole. — Le Syndicat agricole s'est réuni samedi sous la présidence de M. P. Lafoscade. Le procédé employé actuellement pour la vulgarisation des écrémeuses centrifuges donnant de très bons résultats, le syndicat a décidé de faire appel aux constructeurs afin d'obtenir des herses pour pâtures et d'autres appareils perfectionnés qui seraient prêtés aux sociétaires.

Dans sa réunion, la société d'agriculture a émis le vœu que le jury du concours de poulinières soit formé comme les années précédentes, c'est-à-dire du directeur des haras, du commandant de la remonte et de quatre membres de la société et non des deux premiers jurés et de deux membres seulement de la société.

Saint-Folquin. — En rentrant le soir dans sa cour, le sieur Elie Caron, charron, fut très surpris d'apercevoir dans sa demeure, un individu qui fouillait sa garde-robe pour s'emparer d'une somme d'argent qui s'y trouvait.

Le malfaiteur ayant entendu du bruit s'empressa de se sauver par une porte ayant accès sur la pâture.

La justice informe.

Arques. — L'individu trouvé noyé à Arques lundi dernier, vient d'être reconnu par ses parents.

Il se nomme Costenoble Jean-François, et demeurait à Bailleul, rue Merville.

Le corps a été exhumé et transporté à Bailleul.

La famille ne peut s'expliquer comment Costenoble est venu à Arques.

POUR VOUS DÉSALTERER

Immédiatement et agréablement et vous réconforter en même temps prenez un verre de VIN de

BANYULS-TRILLES à l'EAU

Cet excellent apéritif, si apprécié par le corps médical et les personnes qui en ont déjà fait usage, se trouve dans tous les cafés, les bons estaminets et chez les entrepositaires.

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Bégaiement. — Dr Chervin, de l'Institut des Bègues de Paris, ouvre un cours le 6 juin prochain à Lille, *Hôtel de l'Europe*, pour guérir tous vices de parole.

Nouvelles à la Main

Un auteur dramatique en herbe raconte une de ses nombreuses mésaventures.

Un directeur de théâtre lui avait dit de confier ses trois actes à Z..., qui les parsèmerait de traits mordants :

— Z... est venu me voir, poursuit-il avec amertume; il a lu ma pièce, l'a emportée et je ne l'ai plus revue. Une autre fois, je me méfierai de ses mots... à l'emporte-pièce !

∴

L'oncle Rapineau reproche à son neveu ses dépenses excessives.

— Tu peux te flatter, lui dit-il, de mener la vie à grandes guides.

Le jeune homme, qui est un chauffeur émérite :

— Voyons, mon oncle, où prenez-vous des guides dans une automobile ?

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Association Fraternelle des Employés et ouvriers des Chemins de Fer français. — Nous apprenons que la Section de Lille donnera sa fête annuelle de bienfaisance le dimanche 12 juin 1898 à 7 heures 1½ précises du soir dans l'Etablissement de l'Alcazar. Cette fête consiste en un concert dont le programme est de la meilleure conception et qui sera suivi de Bal dans les jardins brillamment illuminés à cet effet.

Voici les noms des artistes qui participeront au Concert :

Mlle S. Louage, cantatrice, professeur de piano.

M. Jean Marechal, baryton du Théâtre Royal d'Anvers.

M. Wattecamps, chanteur de genre.

Les « Henry Us » duettistes de genre

Mme Ducamp-Jésupret, pianiste-accompagnateur.

Lorsque nous aurons dit que l'excellente Fanfare de Fives sera aussi de la Fête, nous ne doutons pas que le public ne se rende nombreux, le 12 juin à l'Alcazar.

Nous aurons du reste l'occasion de revenir sur cette œuvre de bienfaisance.

BIBLIOGRAPHIE

Exécution de la Marche de l'Alliance

La musique de la Garde Républicaine vient d'exécuter pour la première fois au jardin du Palais-Royal avec un énorme succès la *Marche de l'Alliance*, de Paul Fauchey, partition qui a obtenu le premier prix au grand concours musical de « *L'Eclair* ».

A la suite de cette exécution, nombreux chefs de musique militaires et civils ont demandé où l'on pourrait se procurer cette marche.

Nous informons les intéressés, que la partition pour piano de cette brillante marche, est déjà en vente au prix net de *deux francs* franco, à l'*Eclair*, 10, faubourg Montmartre, Paris, et chez tous les éditeurs de musique et dépositaires du Journal. — Quant aux partitions pour orchestre et musique militaires, elles sont sous presse ; nous engageons les chefs de musique d'écrire à notre confrère pour qu'ils puissent être prévenus aussitôt la mise en vente.

Revue populaire des Beaux-Arts, 13, rue Grange-Batelière, Paris — Hebdomadaire illustrée.

Sommaire du n° 32. — Texte : La Mode de la Peinture anglaise, par Georges Lecomte. — Au Salon : La Gravure et la Peinture (3e article), par Francis Mair. — Concours d'affiches. — Les Livres : La Cathédrale, de M. Huysmans, par Emile Lambin. — Informations ; Ventes ; Expositions et Concours ; Société populaire des Beaux-Arts.

Illustrations : Sept reproductions du Salon.

Le numéro : 30 centimes

Abonnements. — Paris et Départements : 12 fr. par an ; Union postale, 18 francs. Supplément de 1 fr. 40 pour l'envoi sous tube. Les abonnements partent du 1er de chaque mois.

CONVOCATIONS

Union commerciale. — Réunion du comité le mercredi 1er juin à 8 h. 1¼ très précises du soir, au siège de la société, 1, place de l'Hôtel-de-Ville.

Les membres qui auraient des demandes ou des réclamations à faire valoir, sont instamment priés de se présenter à cette séance.

Etat-Civil de Roubaix

Du 29 mai

Naissances. — Hortense Pottié, rue des Longues-Haies, cour Desrumaux, 4 — Charles Syx, rue Bayart, 45 — Madeleine Vanhecke, rue Decrême, cour Vanrobaeys, 3 — Clotilde Broux, 71, rue des Fossés — Pauline Dewez, rue Blanchemaille, cour Joye, 6 — Pierre Reculé, rue Jean-Bart, cour Demarcq, 7 — Gustave Declercq, rue de Bouvines, cour P. Fontier, 34.

Décès. — Philomène Seenws, 3 ans 6 mois, rue du Tilleul, cour Delobel, 1 — Jean-Baptiste Deschamps, 59 ans, lieutenant retraité, rue du Fontenoy, 110 — Emile Bonnier, 61 ans, papetier, rue Blanchemaille — Hortense Leruste, 61 ans, ménagère, rue de Rohan, 1 — Kléber Rommel, 8 ans, rue Blanchemaille — Charles Collier, 22 ans, dessinateur, rue d'Isly, impasse du Sud, 6.

Mariages. — Néant.

Publications de mariages — Entre : René Motte, sans profession, Armentières et Suzanne Voreux, sans profession, boulevard de Paris, 64 — Paul Catteau, employé de commerce à Tourcoing et Valérie Pollet, sans profession, rue du Vieil-Abreuvoir, 28 — Edmond Tobi, ajusteur, rue du Caroir, 58 et Elise Huygghe, dévideuse, rue de Milan, 14 — Gustave Decancq, menuisier, rue Saint-Roch, 80 et Philomène Grouillon, sans profession, rue de Wasquehal, 1 — Arthur Kruze, contre-maître, rue de Naples, 100 et Philomène Voisart, tailleuse, rue des Longues-Haies, 351.

Clovis Dassonville, garçon de magasin, rue de Lannoy, 280 et Augustine Cartigny, ménagère, rue Montgolfier, 17 — Alfred Farvaque, tisserand et Gabrielle Lefebvre, dévideuse, rue de Cartigny — Henri Demulier, apprêteur, rue Guizot, 10 et Maria Balot, ménagère, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 9 — Emile Crespel, apprêteur, rue Duguesclin, 11 et Maria Daeninck, blanchisseuse, rue de Ma Campagne, 84 — Jean-Baptiste Lefebvre, apprêteur, rue Pierre-de-Roubaix, maison Desprez et Catherine Bernaert, éplucheuse, rue de Lannoy, 304 — Jean Lestienne, sans profession, rue de Lille, 137 et Marie Motte, sans profession, rue Neuve, 56 — Paul Briand, garçon d'hôtel, Grande-Rue, 24 et Julia Delrue, servante, rue Pierre Motte, 53 — Alphonse Deldique, quincailler, Roubaix et Zélia Liagre, sans profession, Croix.

Emile Dumont, employé, Roubaix et Marie Cornille, sans profession, Tourcoing — Isidore Neetens, menuisier à Roubaix et Marie Bourlez, servante à Amougies — Adolphe Carlier, tisserand, rue Cadeau 101 et Marie Debyser, journalière, rue Cadeau, 101 — Edmond Gooris, mécanicien, rue Archimède, 67 et Berthe Demeestère, bobineuse, rue de la Lys, 1 — François de Wael, chauffeur, rue de Naples, 115 et Marguerite Dechman, soigneuse, rue de Naples, 115 — Pierre Stélandre, jardinier, rue Délattre, 12 et Marie Vanvredegem, lessiveuse, rue de Flandre, 35 — Auguste Sampers, forgeron à Roubaix et Marie Lasuere, bobineuse à Croix — Joseph Ansart, dégorgeur, rue d'Estaing, 8 et Elise Verhaeghe, soigneuse, rue d'Estaing, 8.

EN 20 JOURS

GUÉRISON RADICALE DE l'Anémie

Par L'ÉLIXIR DE St-VINCENT-DE-PAUL ou la CONFITURE DE St-VINCENT-DE-PAUL

Les deux Seuls Produits autorisés spécialement.

GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.

Dépôt à TOURCOING : Pharmacie DUJARDIN et toutes Pharmacies

MALADIES DU SANG et du tube digestif

Le Docteur BOLE donne ses consultations tous les jours, de midi à 3 heures et de 8 à 9 heures du soir, les dimanches et jours de fêtes de 8 à 10 heures du matin, 310, rue de Lannoy. n.o.

BRASSERIE UNIVERSELLE DE ROUBAIX

Dimanche 29 et Lundi 30 Mai 1898 à 7 heures du soir

SOIRÉES EXTRAORDINAIRES

Nouvelles attractions, programme de familles

L'Immense succès parisien

LES BAST

Clown et clownesse musicaux de l'Alcazar d'été

LE TRIO DELNO

Acrobates excentriques aux echelles

M. Paul HELMS, baryton, 1er prix du Conservatoire de Lille.

Tous les artistes paraîtront de 8 heures à 11 heures

A 8 heures 1½ et à 10 heures 1½ : Les Bast excentricités musicales

Bureaux à 6 heures

Entrée 0.50, donnant droit à une consommation de 0.20.

Bicyclettes

Liquidation pour cessation de commerce. Rabais sur tous les articles, bicyclettes neuves et d'occasion laissées très bon marché.

Rue des Oyers, 19, Lille. 30.31.1j2084

CONNAISSANCES UTILES

Un bon conseil sur la manière de nettoyer les bouteilles ayant contenu de l'huile, qui généralement sont perdues pour tout autre usage quand on ne sait pas les dégraisser suffisamment.

Le procédé est, au surplus, fort simple.

Verser dans la bouteille qui a contenu de l'huile à manger ou de l'huile à brûler, du marc de café encore chaud. Ce marc en s'attachant aux parois intérieures du flacon, entraîne en l'absorbant la matière grasse.

Après avoir laissé en contact pendant quelques instants le verre, il suffit de rincer la matière grasse.

Toutes traces et tout goût d'huile ont disparu.

Bonhomme FRANKLIN.

FINANCES

Revue hebdomadaire.

Paris, le 28 mai 1898.

L'ensemble des valeurs, fonds d'Etat et valeurs industrielles bien tenues pendant toute la semaine, sont en reprise par suite de la bonne impression causée par l'abaissement du taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre.

Le 3 0/0 fait 102,80 ; le 3 1/2 0/0 106,15.

Les établissements de crédit montrent la plus grande fermeté. Le Crédit Foncier s'inscrit à 665 ; parmi ses obligations toujours en faveur on peut signaler les communales 1879, 2.60 0/0 avec leurs nombreux tirages de lots et inconvertibles jusqu'en 1910. Le Comptoir National d'Escompte est très ferme à 572, ainsi que l'Emprunt Roumain 1898 qu'il vient d'émettre et qui au cours de 93 francs rapporte 4.25 0/0. Le Crédit Lyonnais opère la conversion des emprunts de 1882 et 1886 du grand duché de Finlande en obligations de 500 francs type 3 0/0 inconvertibles pendant dix ans, émises à 490.

La Société générale est très stable à 530.

La Banque spéciale des valeurs industrielles dont le rôle est très apprécié pour la constitution des sociétés d'importance moyenne accentue son avance à 175.

Parmi les obligations ville de Paris, signalons celles de 1886 qui en septembre pourront être échangées contre des obligations 2 0/0 émises à 435, remboursables à 500 fr. et dotées de 1,200,000 fr., de lots par an.

L'action Bec Auer est bien tenue.

On recherche toujours l'Incroyable au cours de 205.

Pas de changements sur les obligations Urbaine Voitures.

On confirme l'introduction prochaine sur notre marché des obligations 5 0/0 de la Compagnie Austro-Belge de pétrole sous un patronage qui leur assurera un grand succès auprès des capitalistes.

Les obligations 4 0/0 de la Compagnie générale d'Immeubles recherchées de 470 à 472 ne doivent pas tarder à atteindre le pair de 500 fr.

L'action des Chaussures Françaises consolide son avance à 150 fr.

La Cie Internationale de déménagements, transports et camionnage de Dijon est constituée pour l'exploitation de 3 maisons importantes rapportant un bénéfice net de 80.000 francs environ qui s'accroîtra encore par suite du groupement du matériel et de la réduction des frais généraux et permettra pour un capital de 700.000 francs, la distribution d'un dividende de plus de 10 0/0. Les souscriptions sont reçues à Lyon au siège social, 13, rue Saint-Dominique; à Paris à la Banque française industrielle, 37, boulevard Haussmann et à Dijon à la succursale du Comptoir national d'Escompte.

Les obligations de la Cie Auxiliaire des Chemins de fer se maintiennent à 135 francs et rapportent à ce prix 8 0/0 environ.

Chemins de fer français toujours très demandés.

Information financière

Le rapport des commissaires des comptes pour l'assemblée générale des actionnaires de la Banque française de l'Afrique du Sud est peu encourageant pour ceux-ci. Il fait ressortir d'abord que la perte sur la liquidation des affaires du Transwaal est de plus de huit millions et qu'en outre la fragilité de leurs titres est telle que tous les bénéfices réalisés en 1897 devraient être reportés à la réserve.

BOURSE DE VALENCIENNES

COTE OFFICIELLE DU 28 MAI 1898

Disponib. sucre 88° premiers jets, 29,62 1/2 à »,»; disp. 88°, 2e et 3e j. 29.75 à 30,25; Mélasse, »,»» .1. à »»,» »1»; livrab. sucre 88°, »»,»» à »»,»»; Mélasse, »,»» .1. à »,»» ; Potasse brute, 0,»»; Raffinées, »»,»»; Noir animal neuf, »,»; Id., vieux engrais, »»,»»; cossettes chicorées lavées, »»,»»; non lavées, 16,»».

Farine 1re q 100 k. 41,»» à 42,»»; 2e q. 40,»» à 40,50; Blé 1re q. 80 k. n° 24,»» à »»,»»; 2e q. 23,»» à »»,»»; Id. 3e q., 22,50 ; Seigle, 75 k., »»,»» à »»; Escourgeons, 60 kil. 13,75 à »»,» ; Avoine 1re qual. 22,50 à »»,»»; Id. 2e qual., 22,»» à »»,»».

ENTREPÔT DE VALENCIENNES

Sucre français, 68,738 sacs ; sucre étranger, 000 sacs.

AVIS PARTICULIER

Notre marché a été bien peu fréquenté aujourd'hui, probablement à cause du congrès des fabricants de sucre qui se tient en ce moment à Paris, auquel nos fabricants assistent pendant la tenue de cette bourse. Il ne s'est absolument rien fait à ce marché, et en l'absence complète de transactions la cote se fait sur les prix offerts.

C'est ainsi que nous lisons à la cote officielle les cours suivants : Sucre roux disponible base de 88°, fr. 29,62 1/2 pour cuite et fr. 29.75 à fr. 30,25 pour sucre de seconds et troisièmes jets.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD RUE NATIONALE, 51 LILLE.

Le gérant : E. DUGARDIN.

TRAHISON D'AMOUR

ROMAN

Par Georges MALDAGUE

PREMIÈRE PARTIE

Le curare n'envenime pas plus la blessure par laquelle il a pénétré, qu'il ne laisse de trace dans l'organisme. Le sang n'avait pu reprendre son cours normal.

Si Mme Soubrier désirait qu'on fit l'autopsie, on retrouverait certainement dans la boîte crânienne des caillots anormaux.

Le docteur était mort des suites de sa congestion cérébrale.

Marianne se trouvait présente lorsque fut tirée cette déduction. Ce n'était pas elle avec l'inertie de son cerveau, son ignorance de toutes ces choses qui pouvait faire une objection. Elle ne devait même pas, durant les heures de veillée funèbre, trouver la force de jeter à celle qui venait quelquefois s'asseoir dans la chambre, un reproche.

Quant à Paule, en même temps que l'apparence de l'impunité lui apparaissait, s'ancrait en elle le violent désir de vivre. Elle avait le cynisme du plus habile, du plus fort des assassins.

Le remords ne s'attache à certains coupables qu'avec la peur du châtiment. Elle savait bien que sa fille ne la trahirait pas.

Se souviendra-t-elle seulement, sortie de la crise qui pour l'instant lui enlevait la raison, de la courte scène auprès du lit de son père ?

La haine seule, revenait au cœur de la misérable femme, pour celui qui, avec son inflexible rigueur, avait armé sa main. C'était sa faute, à lui, si désormais elle ne devait plus oser tourner la tête en arrière. Qu'au moins le présent lui appartînt... et surtout l'avenir !

Elle pensait ainsi, alors que le corps du père de sa fille n'avait point encore quitté le logis où si longtemps la confiance et le bonheur régnaient, en dépit de sa trahison.

Il pouvait être onze heures et demie. Madame Soubrier venait de quitter la chambre d'Emilienne.

Celle-ci dormait. C'était le premier moment de calme depuis la veille.

Marianne s'installait près de la couche funèbre pour la veillée suprême.

La veuve alla se jeter sur son lit, brisée à ne plus pouvoir se tenir debout. Le sommeil cloua aussitôt ses paupières ; un lourd sommeil. Elle y resta plongée jusqu'à l'aube. Et elle s'éveilla brusquement, oppressée par un cauchemar.

Un bloc de pierre pesait sur sa poitrine.

Un corps rigide l'étouffait, tandis que le couvercle d'un cercueil se refermait sur elle.

En se dressant sur son séant, elle jetait les bras en avant, comme pour repousser ce poids.

Et pendant qu'une sueur abondante coulait sur son front, ses yeux ouverts semblaient voir la terrible vision.

Serait-ce ainsi toutes les nuits ?

Elle glissa au bas du lit, sur lequel elle s'était étendue tout habillée, alla à la fenêtre qu'elle ouvrit à deux battants.

Dans le jour gris du matin, les murs noircis du bâtiment incendié se détachaient sinistrement. Elle recula. Près d'elle, la mort. Devant elle la dévastation.

A peine depuis le moment où son mari les avait surpris en flagrant délit d'adultère, sa pensée s'était-elle portée vers René Boutron.

A cet instant, elle s'arrêta sur lui tout entière. Elle n'avait plus que lui, oui, que lui seul au monde.

En une seconde, sa passion s'accrut du sentiment de cette solitude, qui régnerait autour d'elle, en dépit des apparences auxquelles se tromperaient les indifférents.

Ce ne serait plus seulement de l'amour qu'elle éprouverait, mais l'attachement quasi féroce d'un être pour celui qui résume son existence.

Et le besoin de le voir, impérieux, lancinant, la saisit. Il lui fallait entendre une bonne parole, sentir une main amie serrer sa main, et en se grisant de cette sensation, étouffer la réprobation qui la poursuivait, éprouver presque l'orgueil du crime, en se disant que c'était pour lui, lui l'aimé, pour pouvoir le garder et rester sa maîtresse qu'elle l'avait accompli.

Ce ne serait qu'à ce prix qu'elle arriverait à jouer, pendant la journée qui se préparait, la comédie de la douleur et des larmes.

Mme Soubrier marcha au placard, éprouvant en l'atteignant l'appréhension que René Boutron n'entendît point, à cette heure où il dormait sans doute encore, les trois coups frappés contre la porte. Et, dans l'énervement où elle se trouvait, elle heurta presque violemment.

Immédiatement, un grincement de verrous qu'on tire. René, lui aussi, était debout.

— Vous ! fit-il ; c'est bizarre, je vous attendais.

— Vous pensiez à moi ?

— Oui, je pensais à toi, fit-il en l'attirant hors de la cachette d'où elle n'osait sortir.

C'était la première fois qu'elle pénétrait chez lui. Elle n'était point sûre, qu'au-delà de cette pièce, dont la porte était grande ouverte, quelqu'un ne se trouvât pour l'entendre. René comprit sa pensée et alla fermer la porte à clé.

— Ma mère a sa chambre à l'autre bout de l'appartement, dit-il en revenant vers elle, et elle n'est pas prête à se lever.

— Ainsi, tu pensais à moi ? fit Paule avec une joie sombre ; est-ce bien vrai ?

— Tu n'en doutes pas, j'espère ?

— Malgré tes ennuis, tes soucis ?

— M'as-tu donc oublié ?... interrogea-t-il. Malgré les tiens ?

— Tu es tout pour moi, tout ! fit-elle, lui serrant ardemment les mains.

Et pendant un moment, les deux amants gardèrent le silence. Ils scrutaient mutuellement leurs traits fatigués, ravagés.

— Ainsi, *il* est mort ? fit René Boutron d'une voix basse.

— *Il* est mort ! répéta-t-elle en détournant les yeux.

Et ils retombèrent dans un mutisme que René comprit de nouveau.

— Est-ce que cela changera... notre projet ?

— Quel projet ?

— Celui de mon mariage avec...

— Ma fille ?

— Oui.

Paule lâcha les mains de son amant. Et reculant comme si elle avait reçu un coup en plein cœur.

— Emilienne en sait trop pour consentir désormais à cette union.

— Que sait-elle donc ?

— Elle t'a reconnu, sortant de ma chambre... elle a compris.

Elle nous méprise à peu près autant l'un que l'autre.

Mme Soubrier détournait toujours son regard de celui du jeune homme. Elle ne vit pas la rapide contraction qui passa sur les traits de celui-ci.

— Elle a deviné ! fit-il soudain, eh bien ! tant mieux, cela coupera court à tout !

Ce fut René qui chercha les mains de sa maîtresse et qui les pressa avec violence. Il y avait en lui une résolution qui le transfigurait. Mme Soubrier pouvait attribuer ce changement à la passion.

Elle le considérait sans répondre, sentant son sang qu'elle y croyait figé, courir chaud dans ses veines.

— Paule, murmura-t-il.

— Eh bien ?

— Nous nous aimons ?

— Je t'aime !

— Pas plus que moi...

— Tu ne peux pas m'aimer autant que je t'aime ! fit-elle avec sa voix étrange, tu ne pourras jamais !

Il protestait.

Elle lui avait tendu sa bouche ; il la mordit dans un baiser.

— Puisque, fit-il, après un silence encore, le hasard t'a fait libre, voudras-tu... être ma femme ?

Elle ressentit à une seconde reprise un coup au cœur. Mais ce n'était plus cette fois de la déception, c'était de la joie. Elle atteignait au couronnement de son œuvre.

Parvenue à un tel résultat, le remords des moyens employés ne devait plus lui venir.

Lorsqu'elle s'appellerait Mme René Boutron, elle ne se souviendrait même pas d'avoir été Mme Emile Soubrier.

— Ta femme ! répéta-t-elle, cachant en partie son alégresse, as-tu bien réfléchi ?

— La réflexion est inutile ; il y a longtemps que j'ai pensé à ce que pourrait être notre vie si tu n'étais pas liée par une chaîne... que seule la mort... devait rompre.

— Elle l'a rompue, fit-elle, sa voix à son insu redevenant presque caverneuse.

Puis, avec un accent de passion :

— Ta femme ! tu m'épouserais ?

— N'est-ce pas le moyen, le seul, d'être ensemble toujours ?

— Je suis plus âgée que toi... de beaucoup.

— De beaucoup, non, l'âge ne compte point lorsqu'on est belle.

Il la serrait dans ses bras, et son étreinte faisait passer en elle la coulée chaude de tout à l'heure, comme ses paroles chassaient le sinistre souvenir, le cauchemar affolant de son dernier sommeil.

— Tu consens ! lui murmura-t-il dans l'oreille, tu consens à t'appeler dans quelques mois Madame René Boutron ?

— Je te l'ai dit, tu es tout pour moi, tout. Mais ne regretteras-tu pas cette folie ?

— Une folie ! y penses-tu ? Tu seras toujours la plus belle, la plus jeune, celle que j'aimerai ! Elle ne répondit plus. Elle l'étreignait à son tour.

Elle collait sa bouche sur sa bouche avec une sorte de rage.

Un rayon de soleil tout à coup perça les rideaux.

Mme Soubrier s'arracha à cet enivrement qui lui apportait l'oubli. La réalité se dressait de nouveau, dans son sinistre appareil de mort. Le cadavre était près d'eux séparé seulement par la largeur de deux pièces.

Après le crime, la profanation.

René Boutron n'avait pas repoussé sur elle la porte mystérieuse, qu'il murmurait :

— J'ai peut-être été trop vite. Possédait-elle une fortune personnelle ? Est-ce *elle* qui héritera ?

Puis, avec un geste rapide :

— Bah ! nous avons onze mois pour réfléchir. Si ce n'est pas elle, ce sera une autre : je n'épouse qu'une belle dot.

Voilà ce à quoi M. René avait songé, le premier moment de consternation passé ; — pour sortir d'embarras, épouser une belle dot.

A suivre.